

RENTREE 2025 - HORAIRES DES COURS

FILIERE VOIX ET TECHNIQUE VOCALE						
NIVEAUX	COURS	JOURS	HORAIRES	LIEUX	PROFS	
Chœur Préparatoire (CE1-CM1)	Chœur Préparatoire	Samedi	10H00-10H45	Ligeti		
	<u>ET</u> Technique Vocale Préparatoire *	Samedi	9H30-10H00	Ligeti	A. GOTKOVSKY	
		<u>ou</u> Samedi	10H45-11H15	Ligeti		
Chœur Piccolo (CM2-5ème)	Chœur Piccolo	Mercredi	16H15-17H15	Bjork	C. BRENIER	
	ET Technique Vocale Piccolo *	Mercredi	15H30-16H15	?	A. LOBBE	
		<u>ou</u> Mercredi	17H15-18H00	?		
Chœur Junior (4ème-2nde)	Chœur Junior	Mercredi	17H15- 18h45	Bjork	C. BRENIER	
	ET Technique Vocale Junior *	Mercredi	16H30-17H15	?	A. LOBBE	
		ou Mercredi	18H45-19H30	?		

(CET-CIVIT)	Préparatoire *	<u>ou</u> Samedi	10H45-11H15	Ligeti	
Chœur Piccolo (CM2-5ème)	Chœur Piccolo	Mercredi	16H15-17H15	Bjork	C. BRENIER
	ET Technique Vocale Piccolo *	Mercredi	15H30-16H15	?	A. LOBBE
		<u>ou</u> Mercredi	17H15-18H00	?	
Chœur Junior (4ème-2nde)	Chœur Junior	Mercredi	17H15- 18h45	Bjork	C. BRENIER
	ET Technique Vocale Junior *	Mercredi	16H30-17H15	?	A. LOBBE
		ou Mercredi	18H45-19H30	?	A. LOBBE
* Les cours de Technique Vocale sont obligatoires et hebdomadaires.					

A noter que les élèves de la filière Voix en 1er cycle de Formation Musicale sont dispensés de la chorale liée au cours de Formation Musicale, la participation à un chœur se substituant à la chorale.

CHŒURS DU POLE VOIX				
NIVEAUX	JOURS	HORAIRES	LIEUX	
Chœur Campus International (à partir de la 1ère) *	Jeudi	19H00-20H30	?	
Chœur de Chambre **	Mardi	18H45-20H30	?	

FORMATION MUSICALE CHANTEURS				
NIVEAUX	JOURS	HORAIRES	LIEUX	
FM Chanteurs	Mardi	14h30-16h00	Rameau	

^{*} Ce cours est destiné aux élèves à partir de la 1ère et d'un niveau en Formation Musicale de 2C3 au minimum; aux étudiants de la classe de chant, en 1er cycle, suivant leur niveau de Formation Musicale; il est obligatoire aux étudiants de 3ème cycle instrumental non concernés par la pratique orchestrale. Choeur ouvert en priorité aux lycéens et étudiants et peut accueillir des adultes après audition/entretien

^{**} Ce chœur obligatoire est réservé aux étudiants de la classe de chant à partir du 2nd cycle, suivant leur niveau en Formation Musicale. Le travail est organisé par session.